



A. P.

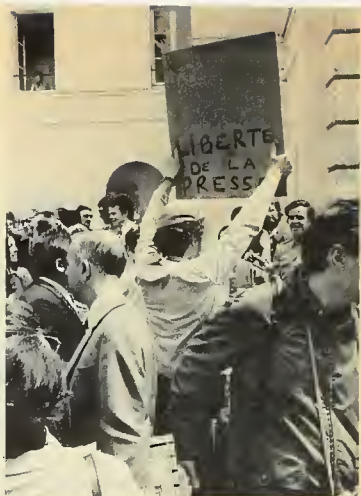
A LA MANIFESTATION DE MONTMARTRE.



Jérôme de Millo

ALAIN JAUBERT.

Une opération « charme » réduite à néant.



Jean Lattes - Gamma

MANIFESTATION DES JOURNALISTES.

Exp. Presse
182/13 et 151
PRESSE 7 au 13/6/71
L'affaire Jaubert

Air connu : lorsque quelqu'un est conduit par la police devant un juge, le visage marqué et le corps couvert de bleus, c'est, régulièrement, afin de répondre de délits pour violences à agents. Mais il s'agit, cette fois, d'un journaliste, qui, s'il n'est pas le premier à souffrir de brutalités policières, l'est à se voir inculper de ce chef. Alors, d'un coup, le rouge est mis ; les feux de la contestation, sortant du cadre du fait divers, se rallument au point le plus sensible de l'opinion : celui des libertés individuelles.

Parce qu'elle s'inscrit dans une longue suite d'incidents qui ont, ces derniers temps, empoisonné les rapports presse-police et émaillé la lutte des professionnels de l'information pour le respect de leurs droits, l'affaire Jaubert a fait déborder leur colère : à l'appel de leurs syndicats, de leur Comité de défense et de leurs associations professionnelles, plus de quatre cents journalistes ont envahi, mercredi, le salon de l'hôtel de Clermont, où M. Léo Hamon, porte-parole du gouvernement, s'apprêtait à rendre compte de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres. Pressé de questions, le secrétaire d'Etat a répondu que ni le gouvernement ni lui-même n'avaient à s'immiscer dans une affaire judiciaire en cours, avant d'abandonner la place, sous les huées, aux journalistes, qui ont alors décidé d'organiser la manifestation de vendredi devant le ministère de l'Intérieur et le commissariat du XVIII^e arrondissement.

Injustices. Parce que, au lieu de débrider franchement l'abcès, les autorités donnent, une fois encore, l'impression de couvrir les injustices commises au nom de l'ordre et les abus perpétrés au nom de la raison d'Etat, la protestation des journalistes

est devenue une affaire politique, exploitée à fond par toutes les forces de contestation. L'organe ultra-gauchiste de Jean-Paul Sartre, « La Cause du peuple - J'accuse », a réalisé, avec des journalistes de diverses rédactions, un supplément de huit pages consacré à l'affaire Jaubert et intitulé « Spécial Flics ». Un manifeste se couvre de signatures. Titre : « Nous portons plainte contre la police. » C'est de bonne guerre.

En effet, si tout n'est pas clair dans cette affaire, la faute en incombe, d'abord, à la préfecture de police : elle a diffusé, le dimanche de Pentecôte, un communiqué mensonger sur l'incident survenu la veille, à l'issue d'une manifestation de « soutien au peuple martiniquais », près du marché Saint-Pierre, à Montmartre. Notre confrère Alain Jaubert, collaborateur scientifique de « Recherche » et du « Nouvel Observateur », se trouvait là par hasard, en famille, au moment où un blessé, M. Michel Solliez, 26 ans, maçon à Rennes, arrivé à Paris au début de la semaine, s'apprêtait à monter dans un car de police-secours, en compagnie d'un témoin qui l'avait conduit dans une pharmacie de la rue de Clignancourt.

En excitant de sa qualité de journaliste, Jaubert avait alors demandé à accompagner lui aussi le blessé à l'hôpital. Trois quarts d'heure plus tard, il était, à son tour, hospitalisé à Lariboisière, à deux pas de là, en assez mauvais état ; puis transféré à l'Hôtel-Dieu, en position de garde à vue.

Coups. Que s'était-il passé entre-temps ? C'est ici que les versions divergent. La première information, donnée le soir même par les policiers, présentait Jaubert comme le meneur d'une manifestation. Puis, un communiqué

de la préfecture de police, diffusé le 30 mai à 21 heures, l'accusait d'avoir injurié les gardiens d'un car de police-secours pour un blessé dans une pharmacie du XVIII^e, de s'être blessé lui-même en sautant en marche, et d'avoir frappé trois des gardiens d'un autre car de police venus le recueillir sur la chaussée.

Or ce communiqué annonçait sa mise sous mandat de dépôt par le procureur de la République — ce qui était juridiquement impossible. C'est seulement le lendemain, à l'expiration du délai renouvelé de garde à vue, que le juge d'instruction est venu inculper le journaliste, tout en le laissant en liberté.

Selon sa version, Jaubert aurait en fait été injurié, frappé et éjecté du car en marche, piétiné, puis roué de coups dans la rue par une quinzaine de policiers, enfin déshabillé et torturé dans le deuxième car par six gardiens, jusqu'à l'intérieur de l'hôpital Lariboisière. Le fait est qu'il a été hospitalisé avec trois traumatismes à la tête et une trentaine de contusions, pour rester, finalement, une quarantaine d'heures à l'Hôtel-Dieu. Cela lui valant quinze jours d'incapacité de travail, il a, à son tour, porté plainte.

On s'explique mal le rôle exact des deux témoins du premier car qui soutiennent la version policière : le blessé, M. Solliez, pris de boisson et trouvé porteur d'un pistolet d'alarme et d'un couteau à cran d'arrêt, avait été expulsé violemment de la manifestation. L'autre, M. Raymond Toutain, 34 ans, pompier à Vincennes, semblait au mieux avec les policiers.

Mœurs. On ne comprend pas non plus pourquoi Alain Jaubert s'est obstiné à monter dans ce car. Mais quels que soient ses raisons et son degré d'excitation, la façon dont il a été traité témoigne des mœurs inadmissibles qui ont cours dans la police. L'affaire Jaubert réduit à néant l'opération « charme » que les policiers avaient tentée, en mars, pour sortir de leur malaise. JACQUES DEROGY ■